



Projet d'accueil et d'encadrement extra scolaire



Fun Kids



FUN KIDS : BIEN PLUS QU'UNE GARDERIE !

Objectifs du projet

Éducatifs :

- **Encourager le développement des compétences sociales, créatives et cognitives.**
- **Promouvoir l'apprentissage par le jeu et l'expérimentation.**

Récréatifs :

- **Offrir un environnement sécurisé et amusant après l'école.**
- **Organiser des activités variées et stimulantes.**

Bien-être :

- **Favoriser l'épanouissement personnel des enfants.**
- **Assurer un cadre bienveillant, épanouissant et encourageant.**

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET PROJET PÉDAGOGIQUE	1
• 1. TYPE D'ACCUEIL ORGANISÉ :	1
• 2. DESCRIPTION DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRÈTES :	2
• 3. LA VIE AU QUOTIDIEN :	3
*DES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	3
*ORGANISATION DES ACTIVITÉS	4
*LES RELATIONS DU MILIEU D'ACCUEIL AVEC LES PERSONNES QUI CONFIENT L'ENFANT.	4
ROI FUN AVENTURE	7
• 1. HORAIRES ET TARIFS :	7-10
• 2. LIEUX D'ACCUEIL :	11
• 3. DESCRIPTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUÉ	11
• 4. ACCESSIBILITÉ : COMMENT METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS D'ACCUEIL :	11
ANNEXE 1 : LA MAISON FUN AVENTURE	12
1. EXPLICATION DE LA MAISON FUN AVENTURE.....	12
• PRÉSENTATION GÉNÉRALE	12
• LES OBJECTIFS	12
2. DESCRIPTIF	12
• LE TOIT : CE QUI PROTÈGE L'ESPRIT FUN AVENTURE :	12
• 2 ^e ÉTAGE : POUR SE SENTIR BIEN.....	12
• 1 ^{er} ÉTAGE : NOTRE ESPACE	12
ANNEXE 2 : LES ACTIVITÉS PLUS DÉTAILLÉES	13
1. EXEMPLES D'ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES PRIMAIRES	13
2. EXEMPLES D'ACTIVITÉS POUR LES MATERNELLES	13

Informations générales et projet pédagogique

Fun Aventure est une asbl qui propose une prise en charge des enfants, et ce, de manière ludique dans ces propres installations à Bastogne, au sein des bâtiments de l'école Hénalux, en plein cœur du centre-ville Bastognard.

À travers notre projet pédagogique, nous visons le bien-être de l'enfant, son épanouissement personnel, son intégration au sein du groupe, son développement global et son épanouissement social.

Par diverses activités calmes, sportives, fun et créatives, nous souhaitons également leur apprendre différentes valeurs telles que le respect, l'autonomie, la convivialité, le fair-play et la sociabilité...

1. TYPE D'ACCUEIL ORGANISÉ :

Horaire de la prise en charge (pour l'ensemble des enfants) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 12h00 à 18h30.

Attention, l'heure de fin d'accueil ainsi que le timing des activités peuvent varier en fonction des écoles.

POUR LES MATERNELLES :

Tous les jours de la semaine excepté le mercredi, les animateurs prennent le goûter avec les enfants de 15h45 à 16h00. À partir de cette heure, deux choix sont possibles :

- L'activité thématique : organisée de 16h00 à 17h00 (inscription obligatoire). Dès 17h00, les parents peuvent reprendre leur(s) enfant(s) quand ils le souhaitent.
- Les enfants qui ne sont pas inscrits en activité thématique seront pris en charge dans les jeux animés jusqu'à 18h30 : surveillance encadrée où l'enfant peut choisir entre le matériel mis à sa disposition (ballon, bricolage, jeux de réflexion, jeux de logique, jeux d'adresse, ...) et une animation semi-dirigée (lecture d'histoire, jeux de société...).

À partir de 17h, tous les enfants seront amenés vers les jeux animés.

POUR LES PRIMAIRES,

Tous les jours de la semaine excepté le mercredi : un moment de goûter est prévu puis :

- Un soutien aux devoirs (avec inscription) est organisé par Fun Aventure. Les animateurs accompagnent les enfants pour leur permettre de réaliser leurs devoirs à leur rythme et en autonomie. Un espace est prévu pour les enfants qui finissent leurs devoirs avant les autres (livres, coloriages, ...).

S'ils ne souhaitent pas aller à ce soutien,

- les enfants participeront aux jeux animés jusqu'à la fermeture de l'école. Tout comme pour les maternelles, il s'agit d'une surveillance encadrée où l'enfant peut choisir de s'amuser avec le matériel mis à sa disposition (ballon, bricolage, jeux de réflexion, jeux de logique, jeux d'adresse, ...).

POUR TOUS, LES MERCREDIS APRÈS-MIDI SONT CONÇUS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

Tous les enfants amènent leur pique-nique.

Les moniteurs prennent le repas avec les enfants puis chaque groupe se dirigera vers son espace d'activité à savoir :

- Activité thématique (sur inscription) sans retour possible avant 16h
- Jeux animés. - Pour les enfants non inscrits (dont les parents ne se sont pas présentés à la sortie des cours) ou non inscrit aux activités thématiques.
- Retour libre des enfants peu importe l'heure.

2. DESCRIPTION DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET ACTIONS CONCRÈTES :

Pour cela, diverses activités sont mises en place :

• POUR LES PRIMAIRES,

Nous ne parlons pas d'activités thématiques, car aucune inscription n'est demandée, mais chaque jour, après le soutien aux devoirs, une activité ludique (voir annexe 2 pour plus de détails) ou calme comme jeux de société, éveil théâtral, éveil artistique leur est proposée.

• LES ACTIVITÉS THÉMATIQUES PROPOSÉES POUR LES MATERNELLES :

Psychomotricité, jeux de coopération, jeux de ballons, chasse aux trésors, jeux divers, sportifs ou calmes, éveil nature, éveil musical et rythmique, relaxation, contes et légendes, éveil artistique et activité de motricité fine,... Plus de détails se trouvent en annexe 2.

3. LA VIE AU QUOTIDIEN : DES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES :

Comment mettre en œuvre les conditions d'accueil permettant : la découverte, la qualité des relations, l'expression, l'autonomie, la sociabilisation. À travers ces différentes activités, l'enfant est acteur et actif tout au long du déroulement de celles-ci. Sa place au sein du groupe est très importante et tout est mis en œuvre pour qu'il s'y sente bien.

- Fun Aventure travaille en accord et collaboration avec les écoles, pour un accueil extra-scolaire visant à créer un lieu où l'enfant retrouvera du temps, de l'écoute, de l'espace, de l'attention et différentes activités adaptées et originales. Des moyens humains et matériels sont bien évidemment mis en œuvre afin de faciliter et encourager le développement de l'enfant.
- Fun Aventure reconnaît l'enfant comme une personne à part entière, comme l'adulte de demain, qui a tout autant besoin de s'amuser que de se reposer, d'être accueilli, sécurisé, reconnu, valorisé et estimé.
- Fun Aventure reconnaît que le secteur extra-scolaire est un lieu qui se doit d'être à l'image de l'enfant, un lieu synonyme de jeu, de liberté, de créativité, de coopération, un lieu qui permet à l'enfant de participer à des activités proposées et/ou encadrées par des encadrants ou qui donne simplement l'occasion à l'enfant de s'épanouir pleinement dans le respect des autres et de lui-même et tout cela dans un cadre différent de l'école, mais également de la famille et son quotidien.
- Fun Aventure travaille avec des encadrants qualifiés et polyvalents, autant dans leurs compétences que dans leurs savoirs, des encadrants qui n'hésitent pas à privilégier l'autonomie et la réflexion des enfants, des encadrants qui sont ouverts autant aux parents qu'aux enfants.
- Pour Fun Aventure, il est important d'entretenir des contacts réguliers et harmonieux avec les familles afin d'aider l'enfant au mieux dans son développement global. Ce lien, primordiale, permet aussi de créer une relation de confiance indispensable au bien-être de chacun.
- Fun Aventure privilégie l'aspect récréatif au sein de ses activités d'une part, en permettant à l'enfant de s'amuser dans la convivialité, tout en visant une construction générale de l'enfant et en laissant une place au plaisir d'être et de faire. Et d'autre part, l'aspect actif au sein de ses activités, en donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix réels, en instaurant des temps d'échanges et en favorisant la participation.
- Fun Aventure se veut évolutif et à l'écoute, c'est pourquoi une importance sera accordée aux retours des parents et des enfants. Ces retours indispensables permettront à Fun Aventure de s'adapter sans cesse aux besoins de chaque participant.



ORGANISATION DES ACTIVITÉS : COMMENT METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS D'ACCUEIL PERMETTANT :

- **Le bon déroulement des activités et des relations : les moniteurs reçoivent/ conçoivent un planning d'activités, des outils pédagogiques ainsi qu'un thème. Ce dernier est composé d'une histoire remplie d'aventures et de défis que les enfants pourront vivre chaque jour.**
- **La prise d'initiative, la notion de temps libre : dans l'encadrement de type « jeux animés », les enfants ont l'occasion de choisir entre une petite animation semi-dirigée (en fonction des demandes et envies des enfants) et le matériel mis à leur disposition. Nous restons à l'écoute des enfants afin que l'extra-scolaire soit leur moment et pas juste « en attendant les parents ».**

LES RELATIONS DU MILIEU D'ACCUEIL AVEC LES PERSONNES QUI CONFIENT L'ENFANT.

- **Concilier la notion d'accueil et de garde :**
Fun Aventure a pour mission d'accueillir les enfants dans un environnement adapté et sécurisé permettant de respecter le rythme et l'épanouissement de chacun quelles que soient leurs caractéristiques sociales, culturelles, économiques ou environnementales. Il est important de créer une relation de confiance et d'entretenir une bonne communication entre les parents et les encadrants présents en période extrascolaire afin que l'enfant puisse s'épanouir au mieux dans sa vie de tous les jours tant à l'école qu'à la maison. De cette manière, nous obtenons une complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant.
- **Informers les parents :**
Un livret explicatif est envoyé par mail et est disponible pour chaque école sur notre site internet. Par ailleurs, nous faisons notre possible pour être disponible au quotidien afin de répondre aux questions et besoins des parents.





Informations



HORAIRES	Lundi-Mardi-jeudi-vendredi 15h30 - 18h30	Mercredi 12h00 - 18h30
TARIFS	Voir détail tarif ci après	
FACTURES	<ul style="list-style-type: none">▶ Factures bi-mensuelles▶ Envoyées par email chaque fin du 2^e mois (délais de paiement : 15 jours)→ Surveiller vos spams (courriers indésirables) Si vous n'avez rien reçu, contactez-nous !!! Dans le cas contraire, vous risquez que la facture non soldée soit envoyée au bureau de recouvrement => frais supplémentaires.▶ Défaut de paiement : transmission du dossier chez Venturis	
RETARD	<ul style="list-style-type: none">▶ Prévenir le coordinateur sur place (n° transmis dans votre mail d'inscription)▶ Après 18h30 : 1€/minute supplémentaire facturé <u>fin de mois</u>	
FICHE SANTÉ ET AUTORISATION PARENTALE	<ul style="list-style-type: none">▶ Une fiche santé est disponible sur notre plateforme d'inscription. Afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants, nous vous demandons de la remplir de manière complète au plus vite.▶ Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de renseignements non-communicés.	
RESPONSABILITÉ	<ul style="list-style-type: none">▶ Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents▶ En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge par l'assurance de Fun Adventure▶ Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol▶ Les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas pris en charge. Voir conditions générales sur notre site internet.	
ATTESTATION FISCALE	<ul style="list-style-type: none">▶ Disponibles dès le mois d'avril de l'année suivante sur le compte en ligne de votre enfant	
ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none">▶ Dans le but que chaque enfant inscrit bénéficié du meilleur de nos services, Fun Adventure se réserve le droit de refuser l'accès à notre accueil à un enfant, pour autant que cette décision soit motivée par des éléments concrets, suffisants et annoncée au préalable aux parents. Dans ce cas, l'inscription ne pourra être remboursée.	

**AU PLAISIR D'ACCUEILLIR VOTRE ENFANT DURANT NOS TEMPS
D'EXTRA-SCOLAIRE CETTE ANNÉE !**




Horaire Maternelle

LUNDI-MARDI-JEUDI

15H50-16H05	accueil gratuit	
16H05 - 16H15	▶ Gouter - Accueil des différents groupes	
16H15 - 17H00	Soutien aux devoirs 	Activités thématiques 
17H00 - 18H	jeux animés	



MERCREDI

12H00-12H45	Accueil gratuit	
12H35 - 13H15	Diner	
13H15 - 15H30	Activités thématiques 	jeux animés
15H30 - 16H00	Gouter	
16H15-18H30	jeux animés	Activités calmes




Horaire Primaire


LUNDI-MARDI-JEUDI

15H50-16H05	accueil gratuit	
16H05 - 16H15	▶ Gouter - Accueil des différents groupes	
16H15 - 17H00	Soutien aux devoirs 	jeux animés 
17H00 - 18H	jeux animés	

MERCREDI

12H00-12H45	Accueil gratuit	
12H35 - 13H15	Diner	
13H15 - 15H30	Activités thématiques 	jeux animés
15H30 - 16H00	Gouter	
16H15-18H30	jeux animés	Activités calmes

VENDREDI

15H50-16H05	Accueil gratuit	
16H05 - 16H15	▶ Gouter - Accueil des différents groupes	
16H15 - 17H00	Activités thématiques 	jeux animés
17H00 - 18H	jeux animés	



Tarif

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI

AVANT 16H15		Gratuit	
	PAR DEMI HEURE		PAR JOUR
16H15 - 18H30	1.00€	16H15 - 18H30	3€
INSCRIPTION MENSUELLE		2.50€/ jour	

MERCREDI

AVANT 12H45		Gratuit	
	PAR HEURE		INSCRIPTION MENSUELLE
12H45 - 18H30	1.50€	16H15 - 18H30	7€/jour



GROUPE 2,5-5 ANS

ACTIVITÉS À THÈME

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- ▶ Sous forme de tournante (chaque jour, une activité) : psychomotricité, ateliers moteurs, jeux de coopération, éveil corporel, éveil rythmique musical et théâtral, éveil artistique, éveil nature, éveil culinaire, contes et légendes ...
- ▶ Choisir 1 ou plusieurs jours spécifiques sur la semaine
- ▶ Horaires : de 16h15 à 17h00 (pas de reprise de l'enfant avant la fin des activités) et de 13h15 à 15h00 le mercredi

OU

JEUX ENCADRÉS

NE NÉCESSITENT PAS D'INSCRIPTION

- ▶ Jeux animés libres que l'enfant peut choisir : ballons, bricolage, jeux d'adresse etc...
- ▶ Pour ceux qui ne sont pas inscrits en activité
- ▶ S'il ne souhaite pas participer aux jeux animés proposés, l'enfant peut jouer librement sous notre surveillance
- ▶ Vous venez rechercher votre enfant à n'importe quel moment



GROUPE 6-12 ANS

ACTIVITÉS À THÈME	<p><u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Sous forme de tournante (chaque jour, une activité) : psychomotricité, ateliers moteurs, jeux de coopération, éveil corporel, éveil rythmique musical, éveil artistique, éveil nature, éveil culinaire, contes et légendes ...▶ Choisir 1 ou plusieurs jours spécifiques sur la semaine▶ Horaires : de 16h15 à 17h00 (pas de reprise de l'enfant avant la fin des activités) et de 13h15 à 15h00 le mercredi
SOUTIENS AU DEVOIR	<p><u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Pour ceux qui le désirent, un espace "devoirs" sera disponible pour réaliser son travail de manière autonome.

OU

JEUX ENCADRÉS	<p><u>NE NÉCESSITENT PAS D'INSCRIPTION</u></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Jeux animés libres que l'enfant peut choisir : ballons, bricolage, jeux d'adresse ...▶ Pour ceux qui ne sont pas inscrits en activité▶ S'il ne souhaite pas participer aux jeux animés proposés, l'enfant peut jouer librement sous notre surveillance▶ Vous venez rechercher votre enfant à n'importe quel moment
--------------------------	---

2. LIEUX D'ACCUEIL :

Nous accueillons nos participants dans nos propres locaux, ceux-ci se trouvent dans une aile de l'école HENALUX situé en plein centre-ville de Bastogne.

Ces locaux sont adaptés aux enfants et leur permettent de garder leurs repères.

Pour que l'accueil soit optimal, nous avons besoin :

- D'un espace dédié et adapté aux plus petits
- D'espaces d'accueil : réfectoire(s) pour prendre la collation et/ou organiser les jeux animés en cas de mauvais temps.
- D'une salle de psychomotricité/gym : pour les activités thématiques des maternelles et les activités sportives et/ou thématiques des primaires.
- D'un espace "soutiens aux devoirs" : pour le soutien aux devoirs, les activités calmes des primaires/maternelles (en fonction du type d'activité).
- D'un espace extérieur sécurisé (cour, jardin, ...) : pour les jeux animés extérieurs des maternelles et des primaires ou pour les activités thématiques des maternelles.

3. DESCRIPTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUÉ

Lorsque Fun Aventure collabore avec une école, nous essayons de garder le personnel existant souhaitant s'intégrer dans notre démarche (avec validation de la direction). Un coordinateur général s'assure de la qualité de l'encadrement et de l'homogénéité des actions mises en place dans les différentes implantations.

Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec des intervenants extérieurs tels que l'ONE, coordinateurs ATL, ... En ce qui concerne les compétences et qualifications, nous faisons notre possible pour maintenir une équipe composée des mêmes personnes toute l'année et possédant un brevet d'animateur ou un diplôme équivalent au minimum (excepté en maternelle). De cette manière, l'accueil extra-scolaire est un lieu sécurisant où l'enfant peut s'épanouir à son rythme dans un cadre adapté et qualitatif. Nous respectons les normes ONE. À savoir, 1 moniteur pour 18 enfants. Par ailleurs, le personnel d'accueil s'engage à suivre un minimum de 50 heures de formation dans les 3 ans de l'accueil extra-scolaire.

4. ACCESSIBILITÉ : COMMENT METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS D'ACCUEIL :

Des formations et documents pédagogiques sont fournis à nos moniteurs afin de favoriser l'égalité des chances et d'éviter toute forme de discrimination. Ces principes de vie sont également relayés aux enfants sous forme ludique lors des animations. Chaque enfant est considéré comme une personne à part entière, avec ses qualités, mais aussi ses difficultés. Pour privilégier l'intégration harmonieuse des enfants ayant des besoins spécifiques, nous communiquons avec les directions afin de voir ce qui est déjà mis en place à l'école ainsi que dans les familles dans le but d'assurer le meilleur suivi possible pour les enfants. Un accès qui ne soit pas limité par le montant d'une participation financière : l'accueil extrascolaire est ouvert et est accessible à tous. Pour l'instant, aucune action n'a été mise en place dans le cadre d'une famille qui serait en difficulté financière, mais nous sommes ouverts à toute recherche de solutions à partir du moment où nous sommes informés en temps et en heure des soucis familiaux.

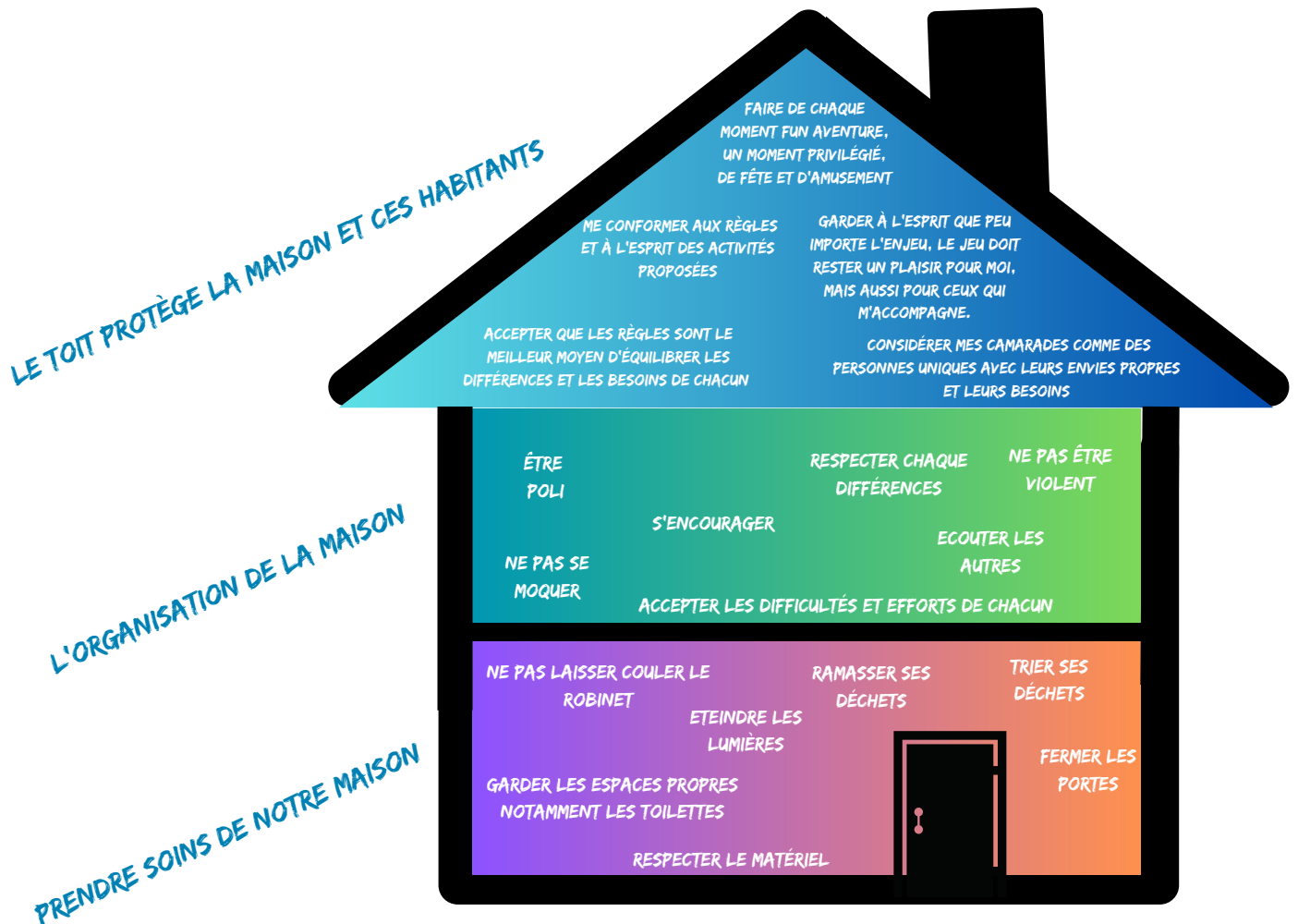
ANNEXE 1 : LA MAISON FUN AVENTURE

1. EXPLICATION DE CETTE MAISON

Cette maison haute en couleurs représente la philosophie Fun Aventure.

Chaque étage représente une série de valeurs ou de comportements à mettre en avant pour que l'expérience soit des plus inoubliables.

- 1er étage : le toit. Ce sont les valeurs essentielles à l'esprit "Fun Aventure". Ces valeurs "protègent chacun de nos moments comme le toit protège l'ensemble de la maison et ces habitants.
- 2^e étage : Ces valeurs représentent l'organisation de la maison. Au même titre que nous décorons notre maison, cet étage représente "comment nous organisons notre vie au sein de la maison "fun Aventure" afin que chacun s'y sente bien.
- 3^e étage : Une fois la maison protégée et rendue agréable pour tous, il faut également en prendre soin. Le dernier étage permet à cette incroyable maison de rester belle, propre, fonctionnelle et agréable pour chacun de nous.





ANNEXE 2 :

LES ACTIVITÉS PLUS DÉTAILLÉES

- **Psychomotricité** : circuits/parcours d'obstacles (bancs, tunnels, plots,...) et ateliers moteurs divers ayant pour but de développer les habilités motrices telles que l'équilibre, la coordination globale,... mais aussi la confiance en soi et aux autres.
- **Jeux de coopération** : jeux avec le parachute (jeu basé sur l'imagination), des ballons (lancer, recevoir, passer), cerceaux, ... Ce sont des jeux d'équipe ayant pour but de développer, par le biais de jeux, la coopération/la cohésion de groupe ainsi que l'esprit d'équipe et le fair-play.
- **Jeux de ballons** : cette activité a pour but de développer la coordination oculomanuelle/motrice. Des ballons en mousse/plastique, mousse, de Kin ball, de baudruche, ... sont mis à disposition des enfants pour l'animation.
- **Chasses aux trésors** : les enfants recherchent ou gagnent des indices (photos, images, petit matériel, puzzle, ...) par le biais de défis sportifs ou plus calmes.
- **Jeux divers, sportifs ou calmes** : panel de jeux avec ou sans matériel (ballons, cerceaux, ...) ayant pour but de développer la connaissance des couleurs, le schéma corporel, la notion d'espace et de temps, ...
- **Éveil nature** : initier l'enfant aux plaisirs de la nature, au respect de l'environnement, redécouvrir les animaux, leurs cris, leurs nourritures, et cela, sous forme de jeux.
- **Éveil musical et rythmique** : chants, rondes, danses, musiques. Développer le rythme, l'inhibition par l'intermédiaire de sons/de musiques, mais aussi découvrir les instruments et leurs sons.
- **Relaxation** : petits massages, yoga, ... Toutes sortes de jeux visant le développement du schéma corporel, mais aussi la relaxation après une journée d'école.
- **Éveil théâtral** : le but ici est de faire découvrir à l'enfant le monde du théâtre tout en développant son imaginaire et son schéma corporel. Il s'agit de spectacle de marionnettes, de mimes, fabrication de marionnettes, ...
- **Contes et légendes** : contes anciens ou modernes, légendes, histoires drôles ou inventées ayant pour but de développer l'imaginaire, la mémoire en racontant une histoire de manière ludique et participative pour l'enfant.
- **Éveil artistique et activité de motricité fine** : ces animations visent à développer la créativité, la motricité fine et l'imaginaire des enfants par le biais d'activités artistiques.

Pour tout savoir de l'univers
Fun Aventure,
Rendez-vous sur notre site:

www.funaventure.com

